AUDIT REVISION CONSEIL

ARC

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Correspondant en Tunisie de RSM International

SARL au capital social de 10 000 dinars
RNE : 539858J
Immeuble Aziz A 3.1- Montplaisir - Tunis -Tunisie
Téléphones : 216-71 950 218 / 950 461
Télécopie : 216-71 950 852
Email : arc@gnet. tn

FORUM TUNISIEN DES DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX-F.T.D.E.S

RAPPORT D'AUDIT
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024

SOMMAIRE GENERAL

- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS
- ETATS FINANCIERS
  - ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
  - ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES
  - ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
  - NOTES AUX ETATS FINANCIERS
- ANNEXE RAPPORT GENERAL

AUDIT REVISION CONSEIL
ARC
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Correspondant en Tunisie de RSM International

SARL au capital social de 10 000 dinars
RNE : 539858J
Immeuble Aziz A 3.1- Montplaisir - Tunis -Tunisie
Téléphones : 216-71 950 218 / 950 461
Télécopie : 216-71 950 852
Email : arc@gnet. tn

Rapport sur l'audit des états financiers

Messieurs, les membres du **Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux- FTDES**
2, Avenue de France- Tunis

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre comité directeur, nous avons effectué l'audit des états financiers, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, l'état des produits et des charges et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du **FTDES** ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2024, conformément au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport.

Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Rapport de gestion

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions légales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de l'association dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard

4-Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Comité Directeur est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Comité Directeur qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au comité Directeur de surveiller le processus d'information financière de l'association.

5-Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers sont décrites de façon détaillée dans l'annexe I, qui fait partie intégrante de notre rapport.

6- Rapport relatif aux obligations légales et règlementaires

6.1 Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions légales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction.

Toutefois, sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes susceptibles de remettre en cause notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 28 Avril 2025

Fares BEN ABDALLAH

AUDIT REVISION CONSEIL
A. R. C.
Société d'Expertise Comptable
Membre de l'OECT

ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024
MONTANTS EXPRIMES EN DINARS TUNISIENS

FTDES

Etat de la situation Financière au 31 décembre 2024

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

	Notes	2024	2023
ACTIFS			
Liquidités et équivalents de liquidités	1	79 400	156 723
Placements et autres actifs financiers		375 347	400 224
Moins Provisions		0	0
Placements et autres actifs financiers nets	2	375 347	400 224
Autres actifs courants		120 404	217 761
Moins Provisions		0	7 896
Autres actifs courants nets de provisions	3	120 404	209 865
Immobilisations financières		18 440	18 740
Moins provisions		0	2 500
Immobilisations financiers nettes	4	18 440	16 240
Immobilisations corporelles		726 707	677 318
Moins amortissements		570 236	475 471
Immobilisations corporelles nettes	5	156 471	201 847
Immobilisations incorporelles		156 954	130 771
Moins amortissements		91 671	59 849
Immobilisations incorporelles nettes	6	65 283	70 922
TOTAL DES ACTIFS		**815 345**	**1 055 822**
PASSIFS			
Concours bancaires		0	1 292
Autres passifs courants	7	412 211	567 747
Fournisseurs	8	857	55 376
Provisions	9	160 000	182 445
TOTAL DES PASSIFS		**573 068**	**806 860**
ACTIFS NETS			
Subventions d'investissement		221 638	272 770
Excédents ou Déficits reportés		-23 808	-75 872
Excédent ou Déficit de l'exercice		44 446	52 064
TOTAL DES ACTIFS NETS	10	**242 276**	**248 962**
TOTAL DES PASSIF ET ACTIFS NETS		**815 345**	**1 055 822**

FTDES

Etat des produits et des charges Période allant du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montants exprimés en Dinars Tunisiens

	Notes	2024	2023
PRODUITS			
- Subventions de fonctionnement	**11**	1 999 167	2 581 082
- Autres produits d'exploitation	**12**	121 154	107 325
- Produits des placements		25 234	67 252
- Autres gains		2 211	0
TOTAL DES PRODUITS		**2 147 766**	**2 755 659**
CHARGES			
Achats consommés de fournitures et autres approvisionnements		22 732	29 572
Charges du personnel	**13**	612 283	484 038
Dotations aux amortissements et aux Provisions	**14**	104 142	122 513
Autres charges d'exploitation	**15**	1 364 164	2 067 472
TOTAL DES CHARGES		**2 103 320**	**2 703 595**
EXCEDENT (DEFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES		**44 446**	**52 064**

FTDES

Etat de flux de trésorerie comparé 2024 et 2023
Montants exprimés en Dinars Tunisiens

	2024	2 023
Activités d'exploitation		
Encaissements des subventions	1 900 684	1 952 843
Encaissements autres revenus	25 234	65 782
Décaissements des sommes versées aux fournisseurs	1 414 544	2 222 035
Décaissements des rémunérations versées au personnel	612 283	484 038
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	**-100 908**	**-687 448**
Activités d'investissement		
Décaissements sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	75 572	150 186
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières	0	6 300
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	**-75 572**	**-156 486**
Activités de financement		
Encaissements des apports affectés à des immobilisations	75 572	150 186
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**75 572**	**150 186**
Variation de trésorerie	-100 908	-693 748
Trésorerie de début de période	555 655	1 249 403
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**454 747**	**555 655**